

Téléphonie : Les conséquences des spams

Une de nos adhérentes a commis une erreur qui a eu des conséquences imprévues.

Elle a reçu un mail lui demandant des informations sur son abonnement à NRJ MOBILE.

Cette demande était faite de façon très précise.

Elle a donc communiqué ses identifiants.

La suite est simple. L'escroc a utilisé ces informations pour louer un iphone haut de gamme ! La société prélevait alors la mensualité sur le compte de notre adhérente.

Nous sommes intervenus auprès de cet opérateur de téléphonie. La réponse que nous avons reçue mérite d'être publiée.

Elle est très claire.

[La lettre DE NRJ MOBILE](#)

Il ne faut JAMAIS répondre à tout mail d'où qu'il vienne.

Aucune entreprise ou administration ne vous demandera ce genre d'informations.

Si cela vous arrive, vous pouvez nous contacter à l'adresse contact@adcfrance.fr

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez un numéro dans le lien ci-dessous :

[La revue ANTIPAC n° 142](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://www.adcfrance.fr/agir-avec-ladc/devenir-adherent/>